



comité  
régional  
centre

FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE  
ET DE L'ESCALADE

# PROJET ASSOCIATIF

ANNEES 2014 / 2017



## CHARTRES VERTICAL

*Escalade et montagne*

# 1<sup>re</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX / CONSTAT

## A-IDENTITE DE L'ASSOCIATION

### NOM DE L'ASSOCIATION :

CHARTRES VERTICAL Escalade et Montagne

### OBJET DE L'ASSOCIATION :

Pratique de tous les sports de montagne

### DATE DE CREATION DE L'ASSOCIATION :

13 octobre 1987

### SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

17 rue du Bois de St Jean 28630 Barjouville (Domicile du Président Lamotte Laurent)

### FEDERATION SPORTIVE DE REFERENCE :

F.F.M.E. : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

### IDENTIFICATION :

Agréé Jeunesse et sports n° 28-SU-84-169

N° Waldeck : w28 1000 247

N° F.F.M.E.: 2801

### DIVERS:

Labellisation F.F.M.E. de 2011 à 2014

Association membre du C.D.O.S.

Association participant au SALON DES ASSOCIATIONS de la ville de Chartres

# B-VOLET SPORTIF

## 1-ACTIVITES

- Escalade en loisir et en compétition, sur S.A.E. (Structure Artificielle d'Escalade) et sur S.N.E. (Site Naturel d'Escalade)
- Ski Alpinisme en loisir
- Alpinisme (dont cascade de glace)
- VTT
- Raquettes (randonnées)
- Trail (loisir + compétition)
- Randonnées sportives

### Points forts :

Activités variées répondant à la demande de nos adhérents.

L'activité escalade regroupe une large majorité de licenciés essentiellement en pratique loisir.

Nombreuses sorties organisées, la plupart du temps en dehors du département, sur les sites naturels dans toutes les disciplines proposées par le club.

### Points faibles :

Notre département étant dépourvu de sites naturels, les nombreuses sorties en escalade, alpinisme, ski-alpinisme en autres engendrent d'énormes frais de déplacement sur une année.

Les mêmes soucis se retrouvent pour l'entraînement des compétiteurs, la ville de Chartres étant dépourvue de structure artificielle répondant aux normes compétitives.

## 2-LICENCIES FFME

saisons	Adultes hommes	Adultes femmes	TOTAL	Jeunes hommes	Jeunes femmes	Total	Total général licences FFME
2014 en cours	92	49	140	84	60	144	285
2013	90	45	135	55	59	114	249
2012	86	45	131	59	62	121	252
2011	68	44	112	67	57	124	236
2010	81	39	120	64	60	124	244
2009	69	45	114	61	56	117	231
2008	74	41	115	82	68	150	265

### AUTRES LICENCIES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION:

saison	FFSA	FMRN	AUTRES	TOTAL	TOTAL GENERAL avec FFME
2014	4 adultes	14	2	20	285 + 20 = 305

Répartition géographique : un peu moins d'1/3 de nos licenciés habitent en dehors de la proche agglomération chartraine. Le reste des licenciés habite l'agglomération.

Répartition par discipline : 97% de nos adhérents pratiquent l'escalade dont 8% en compétition, le restant en pratique loisir. Environ 20% de ces membres (adultes ou familles) participent aux sorties extérieures (toutes activités confondues). Une petite minorité (moins de 10%) pratique plusieurs activités au sein du club.

Plus de 4,5% de nos licenciés se sont orientés vers la pratique du Trail.

Dirigeants : 18 agissent au sein du club en faisant partie du Conseil d'administration en tant que membres votants ou consultants.

### **Points forts :**

Jusqu'en 2012, l'effectif est resté relativement stable pendant une douzaine d'années avec une répartition à peu près égale entre les adultes et les jeunes et chez ces derniers entre les garçons et les filles.

Pendant l'année sportive 2013/2014, un fort accroissement s'est produit avec une augmentation des adhérents chez les jeunes et chez les pratiquants de TRAIL.

Le turnover proche de 40% ces dernières années aurait plutôt tendance à baisser. Les adhérents deviennent de plus en plus fidèles.

### **Points faibles :**

Chez les adultes, le déséquilibre reste stable entre les hommes et les femmes (environ 2/3 pour 1/3)

Les sections autres que l'escalade restent minoritaires au niveau du nombre de pratiquants même si la section TRAIL voit ses effectifs grossir d'année en année.

Peu de grimpeurs pratiquent la compétition en comparaison des autres clubs de la région.

## **3-ENCADREMENT**

Bénévoles : 20 tous diplômés à divers niveaux

Salariés : aucun

Liste des diplômes fédéraux de membres licenciés actuellement :

Arbitre régional d'escalade : 1	Diplômé en carte et orientation : 1
Equipeur de sites naturels : 1	Gestionnaire SAE : 1
Initiateur escalade : 4	Initiateur SAE : 15
Instructeur FFME : 1	Juge de bloc : 1
Juge de difficulté : 13	Moniteur escalade perf : 1
Moniteur terrain aventure : 1	Ouvreur de club : 1
Ouvreur régional : 1	Entraîneur : 1

Liste des diplômes professionnels de membres licenciés actuellement :

B.E.E.S. option escalade + DEJEPS escalade: 1

B.E.E.S. option sports adaptés : 1

B.E.E.S. option accompagnateur de moyenne montagne : 1

### **Points forts :**

De nombreux membres diplômés permettant une gestion de la S.A.E. et des compétitions officielles dans de bonnes conditions.

### **Points faibles :**

Quelques jeunes se forment mais ils restent minoritaires.

L'investissement des bénévoles est considérable compte tenu de l'augmentation de nos licenciés. Le problème de la professionnalisation de l'encadrement et de la gestion au quotidien de la SAE a été posé en 2014.

## **4-EQUIPEMENT ET MATERIEL MIS A DISPOSITION**

### **Lieux de pratique :**

- S.A.E. dans la Halle des Sports Jean Cochet à Chartres (une salle de blocs avec pans et une salle de difficulté équipée)

- sites naturels : Au plus près, sites de blocs de Fontainebleau puis sites avec falaises à proximité de Laval, Falaise ou Auxerre

### **Equipement :**

Les S.A.E. sont la propriété de la ville de Chartres. Elles sont vérifiées annuellement par une société de maintenance.

Les E.P.I. (Equipement de Protection Individuelle) sont la propriété du club. Ils sont entièrement gérés par ce dernier. Seules les cordes de la SAE sont achetées par un financement propre de la municipalité.

### **Points forts :**

Un équipement répondant parfaitement à l'initiation d'un public débutant MAIS...

### **Points faibles :**

...La S.A.E. de Chartres n'est pas aux normes fédérales : elle n'est pas assez haute pour l'organisation de compétitions officielles, ne permet pas l'accueil du public, est limitée quant à la capacité d'accueil. De plus, elle est devenue vieillissante de par ses équipements par rapport aux dernières SAE qui ont vu le jour.

...La S.A.E. n'est pas du tout adaptée pour l'entraînement des compétiteurs mis à part la salle de pan qui reste cependant peu étendue (manque de blocs).

...Les S.N.E. sont très éloignées de Chartres ce qui engendrent des frais importants de déplacement, voire d'hébergement en cas de sorties sur plusieurs jours.

...Les E.P.I. représentent un investissement financier et humain (en terme d'heures de bénévolat, pour la gestion du cahier obligatoire) conséquent sur le budget d'un club.

# C-VOLET EDUCATIF

## 1-VALEURS DE L'ASSOCIATION avec actions menées régulièrement

- ETHIQUE : respect des règles fédérales en matière de sécurité, d'encadrement lors de l'accueil de nos adhérents et pendant les compétitions
- SOLIDARITE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : accueil, encadrement de tous types de publics de sept à plus de soixante-dix ans dont public handicapé et public issu de quartiers dits défavorisés.
- PREVENTION DE LA SANTE : gestion rigoureuse des entraînements (échauffement, étirement, hygiène de vie, gestion de l'effort) notamment au niveau de notre jeune public dans le cadre des écoles d'escalade.
- CONVIVIALITE : accueil chaleureux des nouveaux adhérents, soirées à thèmes organisées dans le cadre du club à la S.A.E. ou pendant les sorties.
- LUTTE CONTRE LE DOPAGE : une information systématique est donnée aux compétiteurs lors des stages départementaux et régionaux.
- COOPERATION : les anciens aident systématiquement les nouveaux encadrants à appréhender les exigences et l'éthique de l'association.

### Points forts :

Valeurs qui perdurent depuis la création de l'association.

Signature en 2013 d'une convention pour l'accueil d'un public d'autistes.

Chartres Vertical a obtenu deux labels de la FFME : escalade et école d'escalade. Elle est en passe d'obtenir un 3<sup>e</sup> label de la DDCSPP : « sport et handicap », public handicapés mentaux.

### Points faibles :

Pas d'existence de charte relatant de ces valeurs.

## 2-ACTIONS MENEES AUPRES DES SCOLAIRES

- Encadrement pendant les vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Pâques et été) des scolaires, collégiens et lycéens dans le cadre de « vacances sportives » (animations sportives organisées par la ville de Chartres).
- Partenariat avec les établissements scolaires (collèges, lycées) via la Mairie de Chartres et son service des Sports pour l'aménagement de la S.A.E. (tracés des voies d'escalade, entretiens quant au respect des règles de sécurité).
- Conseils ponctuels donnés aux professeurs d'E.P.S. au niveau de la sécurité.

### Points forts :

Relations excellentes entre la municipalité et les établissements scolaires utilisant les salles d'escalade.

### Points faibles :

Peu de passerelles entre les élèves pratiquant l'escalade dans le cadre de l'E.P.S. ou de « vacances sportives » et le club (de l'ordre d'une dizaine d'adhérents par an).

Pas de communication au niveau des établissements scolaires de l'existence du club.

### **3-MOYENS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION**

-Journal trimestriel intitulé « CV mag » envoyé à tous nos adhérents comprenant un éditorial, une rubrique relatant des compétitions (sections escalade et Trail, un calendrier des évènements à venir dans toutes les sections et irrégulièrement une rubrique entraînement dispensant des conseils et les erreurs à éviter.

-Site internet [www.chartresvertical.fr](http://www.chartresvertical.fr) reprenant les rubriques du CV mag ainsi que des diaporamas relatant des sorties effectuées, les renseignements utiles pour pratiquer notre activité.

-Participation annuelle au salon des associations de la ville de Chartres. Distribution d'une brochure sur les activités du club, les tarifs d'adhésion et licence, les écoles d'escalade (catégories, tarifs, horaires)

-Sites de la F.F.M.E. et de via 28 dans lesquels l'association est décrite

-Les relations en interne ainsi qu'avec les autorités s'effectuent essentiellement par courriel.

-Le Conseil d'Administration de l'association se réunit 3 à 4 fois dans l'année. Une Assemblée Générale a lieu tous les ans.

-Les membres du Bureau communiquent par téléphone ou courriel plusieurs fois par semaine.

#### **Points forts :**

Les retours oraux à propos du journal et du site sont positifs.

#### **Points faibles :**

L'écriture du journal ainsi que la maintenance régulière du site nécessite un gros investissement en termes d'heures de travail de la part de quelques personnes seulement. Une réflexion a débuté lors de l'année sportive 2013/2014 en vue de moderniser ces outils.

## **D-VOLET SOCIAL**

### **1-ACCUEIL DE PUBLICS ELOIGNES DE LA PRATIQUE**

-Ponctuellement pendant les vacances scolaires, à la demande des institutions, sont encadrés :

- des jeunes de quartiers défavorisés faisant partie des M.P.T. de l'agglomération

- des jeunes suivis par le milieu judiciaire (Château des Vaux, U.E.A.J.)

- des jeunes handicapés trisomiques accompagnés d'un de leur parent, dans le cadre de vacances sportives.

- des rassemblements de plus en plus réguliers (3 par an en moyenne) de groupements d'handicapés mentaux permettant la découverte de l'escalade.

-Régulièrement aux heures d'ouverture réservées à l'association, sont encadrés :

- un groupe d'autistes adultes

- des enfants en difficulté scolaire dans le cadre des écoles d'escalade

#### **Points forts :**

Une bonne couverture au niveau des interventions auprès de public particulier.

L'association tend à développer l'accueil des handicapés ces dernières années. Une demande de label « SPORT ET HANDICAP » a été formulée auprès de la DDCSPP.

### **Points faibles :**

Les interventions, mis à part auprès des autistes au sein du club, restent ponctuelles et demanderaient un suivi dans le temps (cycle d'apprentissage) pour en mesurer les bienfaits.

## **2-INITIATIVES PRISES POUR ACCUEILLIR CES PUBLICS**

- Pendant les vacances scolaires, les interventions auprès de publics particuliers sont effectuées par un Educateur Sportif titulaire d'un Brevet d'Etat.

- Au niveau du club, dans le cadre d'une convention nationale entre la F.F.M.E. et la F.F.S.A., les adultes handicapés n'ont pas à prendre de licence spécifique escalade. Ils sont là-aussi encadrés par un cadre titulaire d'un B.E. spécifique (BEES sports adaptés). Cette personne forme bénévolement plusieurs initiateurs du club à l'encadrement de public handicapé..

Ces interventions décrites ci-dessus ont fait l'objet d'une convention entre le club et la Fondation gérant le foyer d'autistes (Foyer St Fulbert de Lèves dépendant de l'Ordre de Malte France).

### **Points forts :**

Signature de convention positive pour l'avenir.

Retours des foyers d'handicapés positifs.

### **Points faibles :**

Le besoin en formation, primordiale, reste insuffisant.

## **3-ACTIONS DEVELOPPEES PAR L'ASSOCIATION TOUT AU LONG DE L'ANNEE**

### **Formation des jeunes :**

Les cours de l'école d'escalade de Chartres Vertical permettent, aux jeunes de 7 à 18 ans, d'accéder à une autonomie rapide dans leur pratique, de développer leur confiance en soi et dans l'autre et de se développer harmonieusement tant d'un point de vue physique que psychologique.

### **Formation des adultes :**

Des cours intitulés « modules de formation » sont également réservés aux adultes selon un calendrier préétabli en commission et diffusé au sein du club par le site internet et le journal. Ces modules répondent aux besoins de chacun en terme de sécurité, de préparation à l'obtention des passeports (examens validant un niveau de pratique) ainsi qu'aux sorties extérieures.

### **Formation des bénévoles :**

Les cadres du club ainsi que les personnes motivées par l'encadrement sont systématiquement informés de toutes les formations régionales. L'association prend en charge la moitié des frais de formation.

### **Développement :**

Les commissions (voir organigramme) se réunissent régulièrement afin de toujours apporter des nouveautés et de satisfaire nos adhérents.

## **Promotion et communication :**

Une information est donnée à la presse avant et après chaque compétition organisée par le club.

Les A.G. sont également annoncées dans la presse locale.

Notre site internet relate de tous les évènements du club par des articles illustrés de photos.

## **Haut niveau :**

Le club participe activement aux stages de niveau régional tant au niveau de la sélection des sportifs que des intervenants qualifiés dans l'entraînement.

## **Organisation de manifestations sportives :**

L'association a organisé pendant deux ans via le Comité Départemental un championnat départemental de bloc et depuis cinq ans une compétition ludique destinée aux petites catégories (de 7 à 13 ans) (« Contest des petits euréliens »)

## **Santé :**

Les entraînements des compétiteurs sont rigoureusement préparés par les entraîneurs afin de préserver leur intégrité physique.

Pour nos adhérents fréquentant irrégulièrement la salle, une information sur l'échauffement, la progressivité des exercices est donnée par nos initiateurs.

## **Points forts :**

Nombreuses actions dans tous les domaines.

## **Points faibles :**

Actions gourmandes en temps engendrant parfois une fatigue à long terme de nos cadres.

L'organisation du championnat de bloc a été abandonnée car causant trop de soucis de gestion de la SAE (démontage / remontage de prises trop compliqués à gérer dans le temps)

# **E-VOLET ECONOMIQUE**

## **1-ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION : VOIR PIECE JOINTE**

## **2-RESSOURCES HUMAINES**

Les 19 membres du Conseil d'Administration sont tous des bénévoles.

Il n'existe aucun salarié dans le club, ni aucun sponsor.

## **3-BUDGET DU CLUB**

ANNEE SORTIVE 2012 / 2013

Recettes : **38 447**

Dépenses : **39 536**

## ANNEE SORTIVE 2011 / 2012

Recettes : **33 903**

Dépenses : **35 563**

## ANNEE SORTIVE 2010 / 2011

Recettes : **31 246,30**

Dépenses : **33 013,53**

## ANNEE SORTIVE 2009 / 2010

Recettes : **33 311,97**

Dépenses : **30 717,07**

Nota : Les commissions, les sections ne disposent pas de budget propre.

## 4-PRIX DES COTISATIONS ET LICENCES (année 2013 / 2014)

### ADULTES :

Cotisation : 32€      Licence avec assurance de base : 52,50€

### JEUNES :

Cotisation : 27€      Licence avec assurance de base : 40,20€

## 5-LOCAUX ET MATERIEL MIS A DISPOSITION

**Lieux de pratique :** La S.A.E. appartenant à la ville de Chartres, elle est mise à disposition de l'association gratuitement tous les jours en fin de soirée pendant les périodes scolaires.

**Lieux de réunion :** Le club loue une salle de réunion au C.R.J.S. pour les C.A. et les A.G. ou réserve une salle dans la Halle des Sports Jean Cochet pour les petites réunions.

**Matériel divers :** Le club achète avec ses fonds :

- tout le matériel de sécurité (E.P.I.) pour la salle et les sorties extérieures, les prises d'escalade pour équiper les deux salles.

- tout le matériel pédagogique

Le club dispose d'un ordinateur portable utilisé par le Président. Tout autre matériel bureautique utilisé par les cadres du club est personnel.

Pour les déplacements, les adhérents utilisent leur voiture personnelle et sont indemnisés par kilomètre effectué. De temps en temps, pour rejoindre les lieux de compétition éloignés, le club procède à des locations.

## 6-PARTENAIRES

La ville de Chartres est le principal partenaire de l'association en la subventionnant chaque année. Elle met à disposition le matériel demandé lors des compétitions et ses services techniques pour les menus travaux.

Le Conseil Général participe également au financement du club par le versement d'une subvention au prorata du nombre de licenciés.

Enfin le C.N.D.S. permet au club de réaliser des actions bien définies.

## **7-MUTUALISATIONS DE MOYENS**

Le club met à disposition des autres clubs ses entraîneurs lors des stages départementaux et régionaux.

Tous les clubs d'Eure-et-Loir ouvrent leurs salles à tous les membres licenciés euréliens.

### **Points forts :**

Les finances de l'association restent saines MAIS...

### **Points faibles :**

...la multiplication de nos actions en faveur de tous les publics engendrent d'année en année des frais supplémentaires non couverts par les subventions qui restent stables. L'association fait face à ~~un~~ trois résultats négatifs consécutifs.

.....

# **2<sup>e</sup> PARTIE : DIAGNOSTIC ET ANALYSE**

## **VOLET SPORTIF**

### **Activités :**

Chartres Vertical a développé un large panel d'activités permettant à nos adhérents de diversifier leur pratique.

Certaines activités sont restées typiquement loisirs comme le ski alpinisme, la raquette ou le VTT afin d'inciter un maximum de public à les découvrir.

A contrario, le Trail, est proposé aussi bien en loisirs qu'en compétition. Cette activité « à la mode » dans notre département, au regard du nombre de compétitions organisées, permet à l'association d'afficher son nom par l'intermédiaire de ses sportifs qui obtiennent d'excellents résultats. Actuellement peu développée, cette activité, de par les efforts de son entraîneur, devrait toucher dans l'avenir un public de plus en plus large.

L'activité escalade est surtout pratiquée en loisirs autant par les jeunes que par les adultes : la S.A.E. (adaptée pour la découverte), l'encadrement proposé, l'ambiance conviviale participent à ce succès. En compétition, le public reste restreint : l'investissement demandé pour être au niveau, en termes de temps et de sacrifice, les lieux de compétition souvent éloignés, la salle d'escalade complètement inadaptée pour l'entraînement obligeant à de nombreux déplacements, n'incitent pas à l'investissement des jeunes dans ce type de pratique.

L'association, de par la volonté de quelques cadres, s'est tournée vers les sorties extérieures afin de compenser les effets liés à la pratique en salle - pratique aseptisée, enfermement - et de profiter des sites naturels riches en France en grimant comme à l'origine, sur du rocher.

La contrepartie de cette orientation vers la compétition en Trail, en escalade et vers les sorties en sites naturels engendre des dépenses d'indemnisation de frais kilométriques et d'hébergement très élevées.

## **Licenciés :**

Le nombre de licenciés oscillant entre 250 et près de 300, depuis de nombreuses années, classe le club dans les quarante premiers au niveau national sur plus de 1000 clubs. Ce nombre, fluctuant peu depuis quelques années, est réparti équitablement entre les jeunes et les adultes et semble avoir atteint une moyenne proche du maximum par rapport aux capacités de la S.A.E., aux créneaux horaires attribués et à la disponibilité des intervenants bénévoles.

Le développement de l'association, par son nombre de licenciés, passe inévitablement par une nouvelle salle plus grande, pouvant accueillir un public encore plus large notamment au niveau des compétiteurs et ouvrant une plus large capacité d'accueil.

## **Encadrement**

La volonté de l'association a toujours été de former les cadres désirant intervenir au niveau de l'encadrement et de mettre en avant l'expérience fondée sur le vécu notamment dans l'approche de l'escalade sur les sites naturels. L'association a toujours financé en partie les stages de formation d'un coût souvent très élevé. A l'avenir ses efforts seront poursuivis mais un engagement financier supplémentaire sera nécessaire pour les stages de remise à niveau rendus obligatoires.

## **Equipement**

La ville de Chartres, sous forme de subventions, a permis au club de se développer en équipant la SAE de modules (dalles, surplombs, dévers, pans à géométrie variable) permettant à un public débutant de découvrir l'activité et de se perfectionner. En l'état actuel, la salle de difficulté ne peut plus évoluer ; la salle de blocs peut encore recevoir un module, qui a fait l'objet d'un projet. Ce dernier est en cours de réalisation.

Si le club veut continuer à se développer, une salle normalisée s'avère nécessaire afin de pouvoir organiser des compétitions d'envergure (intégrant l'accueil du public (rendu impossible dans la salle à l'heure actuelle)), de gérer les entraînements d'une équipe compétition et d'offrir à nos adhérents de plus larges possibilités. En attendant l'aboutissement de ce projet de construction d'une nouvelle SAE, la ville de Chartres consciente de ces problèmes s'est engagée à débloquer des fonds afin de moderniser la salle actuelle.

# **VOLET EDUCATIF**

## **Valeurs de l'association avec actions menées régulièrement**

Ces valeurs, précitées dans la 1<sup>re</sup> partie, font de notre association une référence reconnue au siège de la F.F.M.E. et sont garantes de la qualité de notre association Il est évident que celles-ci sont mises en avant par tous nos cadres et devront perdurer.

## **Actions menées auprès des scolaires**

Dans le cadre scolaire, l'association n'intervient pas : d'une part, nos moniteurs travaillant en entreprise ne peuvent pas être disponibles et d'autre part, l'association ne dispose pas de salarié.

Dans le cadre des vacances scolaires, l'un de nos moniteurs, breveté d'état, intervient à la demande essentiellement auprès de la ville de Chartres puis plus rarement auprès des C.A.L. et des Maisons de quartier. Etant seul à pouvoir le faire, la charge de travail qui lui incombe est importante mais valorise et fait connaître notre activité auprès d'un jeune public. Le retour en termes d'adhésions directes reste par contre modique.

## **Moyens de communication de l'association**

Chartres Vertical a volontairement opté pour une double communication d'un côté classique avec son journal trimestriel et un affichage renouvelé régulièrement à la S.A.E. et de l'autre plus moderne avec son site internet, de manière à pouvoir satisfaire nos adhérents et permettre de faciliter la recherche de personnes désirant pratiquer l'une de nos activités.

Ces moyens seront maintenus dans l'avenir même s'ils sont gourmands en temps et en moyens financiers et font l'objet depuis peu d'une réflexion devant aboutir à une modernisation.

## **VOLET SOCIAL**

### **Accueil et initiatives prises pour des publics éloignés de la pratique.**

Conscient que l'escalade est une activité faisant appel à la maîtrise de soi, la confiance en soi et autrui, la sécurité et la technique gestuelle en autres, l'association a compris très vite que l'escalade pouvait être efficace en termes d'apprentissage dans les grands domaines précités. Elle propose, à ces publics, depuis des années des séances de découverte encadrées par nos moniteurs. Il manque malheureusement de la disponibilité de chacun des cadres pour pouvoir proposer plus...

### **Actions développées par l'association.**

L'association agit, depuis des années dans de nombreux domaines : elle ne cesse de former des bénévoles pour qu'ils agissent dans un cadre digne de la qualité du club, elle cherche perpétuellement à se développer avec les moyens humains et matériels dont elle dispose mais depuis quelques années elle semble avoir atteint des limites notamment en ce qui concerne le haut niveau et l'organisation des manifestations sportives.

## **VOLET ECONOMIQUE**

### **Organigramme de l'association / ressources humaines**

Les dirigeants de l'association ont toujours opté pour un partage des tâches entre tous les membres du CA d'où un organigramme très complet. Cependant, les dossiers les plus lourds, demandant un gros investissement en temps et en compétences (notamment en ce qui concerne les subventions, la gestion de la trésorerie et du secrétariat) restent à la charge des membres du Bureau.

Les autres dirigeants interviennent en fonction de leur volonté et de leur disponibilité en sachant que chaque année une analyse est faite pour tenter d'améliorer la gestion de l'association.

## **Budget du club / cotisations**

La volonté des dirigeants de l'association a toujours été de garder en réserve une année de trésorerie pour faire face à d'éventuels imprévus et être capable d'engager sans risque des frais. Ces derniers se répartissent essentiellement en :

- frais de déplacement pour les compétiteurs, les moniteurs intervenant sur les groupes péda et pour les sorties tout public en milieu naturel.

- frais d'achat de matériel : essentiellement des E.P.I. (pour la S.A.E. et les sorties extérieures) à renouveler régulièrement conformément à la loi ainsi que des prises et volumes d'escalade visant à renouveler les parcours tous publics (enfants, handicapés....)

- frais de formation : Chartres Vertical a opté pour une aide substantielle à toutes personnes d'expérience désirant se former à l'encadrement de groupes.

## **Locaux et matériel mis à disposition :**

Le fait que Chartres Vertical dispose d'une S.A.E. et de tout matériel (en fonction des demandes) attribué à titre gratuit par la ville de Chartres, par convention, est un point positif au niveau trésorerie.

De même, la maintenance de la salle est effectuée par une Société de contrôle ayant passé contrat avec la ville.

Le club se charge en contrepartie de l'aménagement des voies d'escalade mises à disposition de tous les utilisateurs.

## **Lieux de réunion :**

Pour les AG, une salle au C.R.J.S. est louée. Pour les C.A., nous essayons d'obtenir une salle dans la halle des sports auprès de la municipalité. ~~Cette~~ Celle-ci nous la met à disposition gratuitement.

## **Partenaires :**

Les institutions (Ville, Conseil Général, D.D.C.S.P.P.) sont pour l'instant nos partenaires principaux au regard des subventions qu'ils nous versent.

Nous n'avons pas de partenaire privé à ce jour.

Aucune démarche n'a été effectuée auprès des entreprises locales faute de temps.

## **Mutualisation de moyens :**

Chartres Vertical, plus gros club d'escalade du département et de la région Centre, a toujours souhaité mettre à disposition des autres clubs, sans faire de concurrence, ses moyens matériel (accès à la S.A.E.) et humain (participation de nos entraîneurs, de nos officiels pour les compétitions).

Ce point de vue n'est pas amené à changer dans les années à venir.

# 3<sup>e</sup> PARTIE : OBJECTIFS

Les objectifs déclinés ci-dessous adhèrent aux projets associatifs des Comités départemental et régional F.F.M.E. et s'intègrent dans la continuité du plan de développement 2013-2017 de la F.F.M.E.

## OBJECTIF N° 1 : Evoluer vers les 320 licenciés en accentuant la diversification des publics.

Volets concernés : sportif, social, éducatif et économique

### ACTIONS à court et moyen terme :

- Promouvoir les actions du club à travers la diversité des activités proposées en s'appuyant sur les moyens de communication mis en place.
- Soutenir, mettre en avant les valeurs de notre association envers les institutions.
- Perpétuer l'accueil des handicapés en participant activement aux rassemblements (encadrement, animation).
- Continuer d'offrir aux publics issus de milieux défavorisés ou de zones rurales, la possibilité de pratiquer nos activités dans les meilleures conditions.
- Indiquer aux personnes désirant pratiquer, les avantages d'être adhérent à une association et d'être licencié à une fédération.
- Fidéliser nos adhérents pour éviter le turnover encore important, en valorisant la progression de chacun par l'obtention de passeport.
- Permettre à nos adhérents de faire leurs premiers pas sans investissement matériel, en prêtant intégralement le matériel de sécurité (E.P.I.)
- Continuer d'offrir aux publics issus de milieux défavorisés ou de zones rurales, la possibilité de pratiquer nos activités dans les meilleures conditions.

### ACTIONS à long terme :

- S'investir auprès de la municipalité autour d'un projet d'une nouvelle structure normalisée d'escalade afin d'augmenter la capacité d'accueil des adhérents.

## MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DES ACTIONS :

=> Moyens financiers pour l'achat et le renouvellement des E.P.I., le remboursement des frais de déplacement des moniteurs et des adhérents sur les lieux de sites naturels d'escalade.

=> Moyens humains : investissement en temps de bénévolat, recherche active de bénévoles pour seconder puis remplacer les cadres qui cessent leur activité.

=> Moyens matériels : E.P.I. pour équiper une trentaine de personnes simultanément

## INDICATEURS :

- Contrôler l'évolution des licences dans le club et dans chaque section, ainsi que le turnover annuel.
  - Mesurer le nombre de formations effectuées et de passeports distribués annuellement.
  - Evaluer la mise en place des conventions nous liant aux publics particuliers.
  - Mesurer le nombre d'adhérents touchés selon leur zone géographique de domiciliation.
- 

# OBJECTIF N° 2 : Perpétuer la diversité de nos pratiques

Volets concernés : sportif, éducatif et économique

## ACTIONS à court et moyen terme :

- Offrir à chaque section de l'association les moyens de se développer en répondant aux attentes de nos adhérents.
- Permettre à chacun de nos adhérents de pratiquer en loisir et/ou en compétition selon l'activité choisie.
- Soutenir toutes actions visant à ouvrir nos pratiques d'activités vers les milieux naturels.
- Continuer de développer notre école d'escalade ouverte aux jeunes.
- Chercher à développer la section compétition, tant en nombre d'adhérents qu'en qualité, en favorisant l'accès à la pratique compétitive, en augmentant le nombre des entraîneurs et les déplacements sur les structures fédérales normalisées.
- Recycler les intervenants brevetés et en former d'autres pour garder une qualité optimale dans l'encadrement de nos activités.

### **ACTIONS à long terme :**

- Solliciter la Mairie pour s'inscrire dans un projet de construction d'une grande salle afin d'entraîner efficacement les compétiteurs, d'organiser un plus grand nombre de compétitions, d'attirer des compétiteurs de haut niveau et de permettre à nos adhérents de pratiquer dans de meilleures conditions que celles existantes.
- Faire aboutir le projet d'extension de la salle de blocs.
- Moderniser la SAE actuelle.

### **MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DES ACTIONS :**

=> Moyens financiers pour le remboursement des frais de déplacement sur les lieux de compétition et d'entraînement (dont location de véhicules), l'achat de matériels (cf ci-dessous)

=> Moyens humains : investissement en temps des entraîneurs et des initiateurs/animateurs, bénévoles supplémentaires.

=> Moyens matériels : prises et volumes d'escalade, documentation sur les SNE (topos) et l'entraînement, tapis de protection pour les sorties en bloc

### **INDICATEURS :**

- Evolution du nombre de compétiteurs, de participants aux sorties sur sites naturels et de la fréquentation de la SAE.
  - Augmentation du nombre de compétiteurs accédant aux podiums et se qualifiant pour les compétitions régionales et nationales
- 

## **OBJECTIF N° 3 : Préparer l'avenir**

Volets concernés : sportif, éducatif et économique

### **ACTIONS à court et moyen terme :**

- Moderniser la SAE actuelle.
- Garder des relations privilégiées avec la municipalité.
- Continuer de former des bénévoles et des cadres diplômés (initiateurs, entraîneurs, juges et ouvriers).
- Continuer de s'investir dans les dossiers de subvention.
- Moderniser les moyens d'information (journal, site internet).
- Continuer de valoriser les actions des dirigeants de l'association (médailles Jeunesse et Sports, CDOS).
- Faire remonter nos actions d'ampleur auprès de la presse locale.

- S'investir dans le développement durable.

#### **ACTIONS à long terme :**

- S'investir dans le projet de construction d'une nouvelle S.A.E., en s'appuyant sur la FFME.

#### **MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DES ACTIONS :**

=> Moyens financiers pour la formation des cadres, le fonctionnement des outils de communication

=> Moyens humains : investissement bénévole des cadres

#### **INDICATEURS :**

- Maintien des aides attribuées au club
- Présences aux AG et réunions de C.A., renouvellement des membres du CA
- Conservation des labellisations du club
- Aboutissement des projets

Le Président, Lamotte Laurent

**CHARTRES VERTICAL**  
**ESCALADE ET MONTAGNE**  
Club n° 2801- Affilié à la FFME  
Agréé Jeunesse et sports n° 28-SU-84-169  
Siège : 17 rue du Bois de St Jean - 28630 BARJOUVILLE

